

PRINCIPE 2 Egalité entre les femmes et les hommes

Actions visant à fixer un socle minimum de droits au niveau européen et des conditions de concurrence équitables dans le marché unique	Actions visant à établir une convergence à la hausse des conditions de vie et de travail
<p>1. Directive sur la transparence des salaires des hommes et des femmes – salaire égal pour un travail de même valeur.</p> <p>2. Mise en œuvre anticipée et effective de la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en incluant des normes de congés payés au même niveau de compensation que pour les congés maladie et à hauteur d'au moins 66% du salaire. Développer un guide pour la mise en œuvre de la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.</p> <p>3. Initiatives législatives pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité dans les conseils d'administration, y compris l'adoption de la directive sur la présence des femmes dans les conseils des sociétés.</p> <p>4. Intégration systématique des questions de genre dans les politiques économique, sociale et financière de l'UE. Aborder la dimension de genre de manière systématique en utilisant des données genrées et un indice d'égalité des sexes ; évaluer l'impact d'un point de vue sensible au genre sur les politiques.</p> <p>5. Soutien à l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; ajouter la violence à l'égard des femmes (y compris la violence en ligne) à la liste des crimes de l'UE ; ratification et mise en œuvre de la Convention 190 de l'OIT par tous les États membres de l'UE.</p>	<p>1. Cibler et pallier les déséquilibres dans les pensions de retraite.</p> <p>2. En lien avec les objectifs de développement durable (ODD) 5 et 8, définir de nouveaux critères de référence pour la stratégie post-2020 pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée tels que les infrastructures d'accueil de l'enfance et les jours de travail perdus pour soins à la famille. Promouvoir les recommandations spécifiques par pays (RSP) dans le Semestre européen. Promouvoir les recommandations de la zone euro et des conseils en matière d'investissement pour les États membres. Cela inclut la promotion de femmes à d'importants postes exécutifs.</p> <p>3. Dans le cadre du Semestre, utiliser l'indice d'égalité des sexes , établir et contrôler les liens entre politiques d'investissement dans l'éducation, les services et les infrastructures et leur impact genré. En particulier, contrôler la ségrégation fondée sur le genre dans le marché du travail par secteur, fonction, expérience professionnelle, salaires, heures de travail. Evaluer l'application des RSP d'un point de vue sensible au genre.</p> <p>4. Echange d'expériences de campagnes et de stratégies de communication pour surmonter les stéréotypes de genre dans l'éducation et la formation ayant un impact sur la ségrégation à l'emploi (également d'un point de vue sectoriel, par ex. les TIC). L'objectif est de limiter la ségrégation fondée sur le genre dans le marché du travail.</p>